

Vendôme

commerce

Villiers-sur-Loir se prépare à défendre sa Poste

De plus en plus de communes se battent pour garder leur Poste, menacée par la réforme d'une institution qui se prépare à la concurrence.

Cette fois, Henri Burgos, maire de Villiers, n'est plus d'accord. Avec La Poste, il était pourtant prêt à être accommodant. « Depuis une petite décennie, La Poste met la pression sur les communes pour réduire les horaires d'ouverture des bureaux. Je veux bien le comprendre si c'est pour une meilleure utilisation des agents, mais alors que la dernière réduction remonte à décembre 2006 (20 h 30 par semaine), ne voit-il pas que l'on nous en propose une autre... »

Henri Burgos souligne pourtant que le bureau de Villiers enregistre trois cents opérations par semaine, « en progression », souligne le maire. Alors, Henri Burgos veut bien discuter, mais sous conditions : « Pour que le public s'y retrouve, il nous faut des perspectives de maintien du bureau,



Henri Burgos demande des garanties de maintien de La Poste dans ce sens. »

Pas question d'accepter une agence postale communale : « La Poste nous offre 800 € par mois, c'est une misère. De plus, les mairies ne sont pas organisées pour assurer des flux d'ar-

gent. Et enfin, nous n'avons pas de local disponible. »

Le conseil municipal s'est donc prononcé contre la réduction des horaires, suivi par la population, car Villiers compte tout de même 1300 habitants. La poste ne s'attaque plus seulement aux petits villages mais

aux gros bourgs. Du coup, tout le monde est en droit de se sentir menacé.

« De plus, estime Henri Burgos, est-il vraiment raisonnable de fermer tous les bureaux de la périphérie de Vendôme, si c'est pour engorger le bureau de la rue du Change ? »

Et le maire de Villiers de faire un parallèle avec le syndicat Valdem, « qui, lui, s'organise pour être au plus près du public ». Alors que la commune de Villiers réclame depuis longtemps un distributeur automatique de billets, jugé non rentable avant même son éventuelle installation.

« Au-delà de cette réduction des horaires, nous craignons pour notre commerce local, très dense et bien situé en centre-bourg. En attaquant La Poste, c'est le village qu'on touche... »

Hervé Aussant
nr.vendome@nrcro.fr

... A Pezou aussi, la menace plane



Une banderole a été installée à Pezou.

La Poste a récemment informé la mairie que l'activité générale du bureau de Pezou ne justifiait plus une ouverture hebdomadaire de vingt-huit heures mais plutôt d'une dizaine d'heures. A l'époque, deux options ont été évoquées : la mise en place d'une agence postale communale à la mairie ou un point poste chez un commerçant.

La population s'est mobilisée sous l'impulsion, entre autres, de Nelly Maillet : « Nous avons fait circuler une pétition et avons recueilli plus de quatre cents signatures. Avec une lettre circonstanciée, nous avons envoyé tout cela au préfet. Il nous a répondu qu'il transmettrait nos remarques à la direction départementale de La Poste qui nous tiendrait informés de l'évolution des choses. » Les défenseurs du bureau de

... Il n'y a pas que La Poste...

Installée à Pezou depuis mars 2005, Josiane est amère : « Bien sûr que je savais en m'installant que la déviation allait ouvrir, mais on m'a toujours dit que ce serait une déviation pour les poids lourds, pas que la route deviendrait un cul-de-sac. Cela, je l'ai découvert le 4 juillet après l'ouverture. »

Par rapport au chiffre d'affaires réalisé pendant l'été 2007, celui de cette année est en chute de plus de la moitié.

« Ce que je ne comprends pas, c'est que la déviation a été ouverte avant même d'être terminée. Les automobilistes doivent rouler à 70 km/h et nous, on n'a plus personne pendant les mois les plus importants de l'année ! »

Pour les clients aussi, la pilule est amère : « Faut être clair, avec la fermeture du bar, c'est la mort du village, surtout si d'autres commerçants suivent le même chemin ! »

Le billet

La Poste met le paquet

La Poste reste dans sa logique : pour être concurrentielle avec les autres postes européennes, elle rationalise. Elle opère donc des coupes sombres dans les activités jugées par elle les moins rentables pour redéployer les moyens ainsi libérés sur des activités plus lucratives.

Une réorganisation qui n'est évidemment pas scandaleuse. Sauf, et ce sont les maires de droite et de gauche qui le disent, quand cette rationalisation se fait au détriment des communes rurales.

Ce qui a pour effet de « gonfler » les villes au détriment des campagnes.

Une logique qui va à l'encontre d'un aménagement du territoire que l'on croyait cher au gouvernement.

H.A.

Le chiffre

185

C'est le nombre de personnes de plus de 70 ans qui résident à Villiers, soit 15 % de la population. Un chiffre important. Et une

population qui serait très gênée si La Poste de la commune devait fermer ou voir ses horaires très réduits. De plus, une agence postale communale ou un point poste ne sont ouverts qu'aux gens de la commune et les retraits limités à 150 € par semaine.

La phrase

« Diviser par trois les horaires d'ouverture de La Poste de Thoré-la-Rochette, cela revient à la condamner... ».

François Voland, président du comité de défense de La Poste de Thoré-la-Rochette, n'est pas plus satisfait que le maire de Villiers : « La direction va proposer à la mairie une division par trois du nombre d'heures hebdomadaires d'ouverture au public. Si La Poste est ouverte six heures par semaine, c'est une condamnation pure et simple. Et La Poste fait pression sur la mairie pour qu'elle accepte une agence postale communale, et sur les commerçants pour qu'ils acceptent un point poste. Mais tout le monde refuse : nous voulons que La Poste reste avec les horaires actuels. »



Le cœur n'y est pas, malgré les sourires.